

MOBILISATION DES BOIS EN FORÊT PRIVÉE AU QUÉBEC



Augmenter les revenus associés au jardinage des peuplements feuillus et mixtes par l'optimisation de la chaîne de valeur

En 2018, la Société sylvicole d'Arthabaska-Drummond inc. a élaboré une démarche simple permettant d'augmenter la rentabilité d'une activité de récolte forestière par l'analyse et l'optimisation de la chaîne de valeur.

Jusqu'à présent, l'utilisation du concept de chaîne de valeur est peu appliquée en forêt privée. Il est compliqué, voire impossible, de calculer des indices de performance, tels que les temps de cycle, les temps de passage ou les taux d'efficacité. Ces analyses classiques des chaînes de valeur s'appliquent principalement dans le cadre d'un procédé industriel où il est possible de séparer les différentes phases de fabrication d'un produit comme dans une usine de transformation. Lors de l'analyse d'un traitement sylvicole permettant de générer plusieurs produits, il devient complexe de compartimenter adéquatement les coûts. Nonobstant ces difficultés, le projet permet de naviguer au sein du concept de chaîne de valeur. Le groupement forestier a concentré ces efforts sur le premier maillon de la chaîne de valeur forestière, soit la planification des traitements sylvicoles et les opérations forestières jusqu'en bord de chemin.

Le projet a permis de démontrer que la mise en valeur des tiges feuillues pour la production de bois de sciage permet de générer un revenu supplémentaire substantiel lors des opérations de jardinage. Même dans un contexte de rareté des feuillus de haute valeur, comme le merisier ou le chêne rouge, il est relativement aisé, en suivant des recommandations au rapport, de générer 15 % de revenus supplémentaires. En contrôlant adéquatement les coûts d'exploitation, ce revenu supplémentaire pourra être versé en presque totalité au propriétaire forestier sous forme de droit de coupe. Ce type de gestion permettra de donner un avantage compétitif important au soumissionnaire qui favorisera la mise en valeur du bois de sciage.

Ce projet a été rendu possible grâce à la collaboration de Préverco ainsi qu'à l'aide du Programme d'aménagement durable des forêts du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

✓ ACTION 15

Plan d'action national sur la mobilisation des bois en forêt privée

« Définir, documenter et influencer la chaîne de valeur à l'échelle régionale »

FAITS SAILLANTS

Démonstration des gains en valeur provenant des opérations de jardinage avec production de bois de sciage feuillu

Capacité à générer aisément 15 % de revenus supplémentaires en suivant les recommandations du rapport

Méthodologie applicable à plusieurs régions du Québec

Possibilité d'augmenter les revenus nets des propriétaires de boisé

Outil de démarchage



Pour en savoir plus...

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
5700, 4^e Avenue Ouest
Québec (Québec) G1H 6R1
Ligne sans frais : 1 844 523-6738
Télécopieur : 418 644-6513
services.clientele@mffp.gouv.qc.ca

DAEF2-0098-F-11
Document accessible en ligne : mffp.gouv.qc.ca/les-forets/forets-privees/mobilisation-des-bois/

© Gouvernement du Québec
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives
nationales du Québec 2018